

Je me barre de ce
ministère en perdition !



Notre établissement démantelé et certains de ses personnels intégrés dans la police nationale !

C'est la vision d'avenir de certains de nos collègues qui ont élaboré et diffusé une pétition adressée au Ministre de l'Intérieur, au Directeur de la Police Nationale et aux

principaux syndicats de police. Le contenu de cette pétition fait froid dans le dos, mais nous vous laissons en juger : http://www.petitions24.net/une_autre_voie.

A noter aussi que ces positions radicales sont soutenues publiquement par certains représentants syndicaux de notre établissement (Cf. liste des signataires).

Voici résumées ci-dessous quelques unes des idées développées dans ce texte que nous vous engageons à lire en détail pour en mesurer la portée.



- **Intégration dans la police nationale des personnels armés de l'Environnement** sous forme d'une entité spécifiquement dédiée à la police judiciaire environnementale placée sous l'autorité directe de la Direction Générale de la Police Nationale.
- Ces agents techniques apporteraient leur **contribution active à l'effort de protection de nos concitoyens lors de dispositifs d'exception (état d'urgence, Vigipirate)**.
- Ces personnels pourront **assurer des permanences et/ou astreintes de week-end et jour fériés dans des équipes mixtes avec les effectifs de la police nationale**.
- Les moniteurs de tirs de l'ONCFS et de l'ONEMA **renforceront les moniteurs de la police nationale et participeront à la formation au tir des nouveaux recrutés de la police nationale**.
- **Pour les autres**, les agents peu ou pas motivés par les missions de police, ceux qui préfèrent les missions purement techniques ainsi que celles d'aide à la décision; **après avoir quitté l'arme et l'uniforme (et les pouvoirs de police judiciaire), ceux-ci resteraient dans un établissement dépendant du ministère de l'Environnement**.

Le SNE-FSU **s'oppose fermement à la fragmentation des personnels de l'environnement et au démantèlement de nos établissements**. La force et la spécificité des personnels des corps de l'environnement, c'est de pouvoir allier technicité, connaissance des milieux, techniques de police et pédagogie.

A l'opposé de ces valeurs qui fondent la longue histoire de nos établissements, les signataires développent un texte et des annexes foisonnantes **en rupture idéologique forte avec nos métiers**. Leur **vision est largement centrée sur l'aspect "police armée"** avec mise en exergue de l'opérationnalité technique d'agents parfaitement entraînés (Loués soient les moniteurs de tir et les challenges de tir interservices !) pouvant être immédiatement mis au service de la sécurité intérieure du pays (Vigipirate, Etat d'urgence, maintien de l'ordre).

Cette vision simpliste qui scinde en deux groupes irréconciliables les personnels (les pro-armes et les autres) s'attache à décrire, dans le menu détail, les opportunités offertes par et pour le premier groupe mais omet de détailler le sort fait aux "autres" (recalés *des volontaires armés de la dite police judiciaire environnementale*, techniciens en DIR, administratifs, contractuels,...) qu'on laisse dans un bateau qui coule selon leur propre vision.

Nous refusons la constitution d'une entité sous l'autorité de la direction générale de la police nationale qui viendrait sceller la mort de l'articulation technique/police, socle essentiel de nos métiers et de notre plus-value (*dixit les gendarmes et policiers nous formant aux techniques de l'audition*).

Enfin à nos collègues tentés par cette vision radicale, nous rappelons qu'il existe une autre solution que d'attendre une hypothétique avancée de ce dossier : **prenez le concours de la Police Nationale ou demandez votre détachement ! ...** Et surtout que les initiateurs de cette pétition postulent en leur nom propre mais sûrement pas au nom de l'ensemble des agents.

